

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-3420

présenté par
Mme Spillebout

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Accès et retour à l'emploi	10 000 000	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	0	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Soutien des ministères sociaux	0	10 000 000
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à flécher 10 000 000 euros en AE et CP du programme « Soutien des ministères sociaux », action n° 33 « Financement des agences régionales de santé » vers le

programme « Accès et retour à l'emploi » au sein de la sous-action n°03.01 "Insertion dans l'emploi au moyen de contrats aidés" de l'action n°3 « Accompagnement des personnes les plus éloignées du marché du travail- Fonds d'inclusion dans l'emploi ».

Le présent amendement vise à allouer des moyens supplémentaires aux associations d'éducation populaire qui embauchent des contrats aidés, ciblant ainsi les publics les plus éloignés de l'emploi. Ces associations jouent un rôle essentiel en proposant un cadre structurant et bienveillant où ces individus peuvent acquérir des compétences professionnelles, renforcer leur confiance en eux et développer leur autonomie. L'éducation populaire, par ses valeurs inclusives et son approche pédagogique, offre un accompagnement de proximité qui facilite l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de précarité. Ce soutien renforcé permettra d'élargir l'accès à ces dispositifs, offrant ainsi de nouvelles perspectives aux publics les plus vulnérables.

Tel est l'objet du présent amendement.

Cette baisse vise uniquement à respecter les règles de recevabilité et les auteurs de cet amendement n'ont aucune intention de baisser les crédits de ce programme et appellent le Gouvernement à lever le gage.